

Recours sur le fondement de l'article 7 IV de la loi n° 76-97 du 31 janvier 1976
(procédure contentieuse suite à la soumission d'un RAPO)

Je, soussigné(e) :

- *NOM DE FAMILLE (en lettres majuscules)* :
- *NOM D'USAGE* :
- *Prénoms* :
- *Date de naissance* :
- *Lieu de naissance* :
- *Adresse du domicile (en lettres majuscules)*:

Conteste la décision de la commission de contrôle du ;20....
me concernant,

Demande, sur le fondement de l'article 7 IV de la loi n° 76-97 du 31 janvier 1976:

mon inscription sur la liste électorale consulaire de :

Au motif que :

(Arguments en fait et en droit soulevés par la partie requérante justifiant sa demande).

.....
.....

Fait à

le

Signature obligatoire du requérant/de la requérante

Destinataire :

Tribunal judiciaire de Paris

Pôle civil de proximité

Service des élections politiques

Parvis du Tribunal de Paris

75859 PARIS CEDEX 17

Courriel : election.tj-paris@justice.fr

A JOINDRE :

- Copie de la pièce d'identité française (ou pièce d'identité étrangère accompagnée de la preuve de nationalité française) du requérant/de la requérante
- Avis de refus d'inscription ou de radiation (*en cas de demande d'inscription*)
- Copie du recours administratif préalable obligatoire (RAPO) formé suite à la décision de refus d'inscription ou de radiation
- Preuve de l'envoi du RAPO à la commission de contrôle
- Décision de la commission de contrôle (*si la commission de contrôle a répondu suite à la soumission du RAPO*)
- Justificatif de l'inscription au Registre des Français établis hors de France ou preuve de la résidence dans la circonscription consulaire